

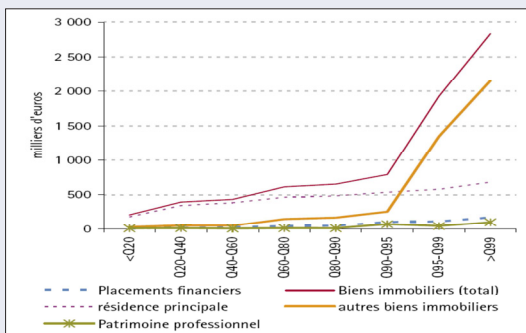
AUTOUR DU PANORAMA SOCIAL 2011¹

L'« EFFET DE SECOND TOUR » EN MATIÈRE D'INÉGALITÉS

Le système d'indexation automatique des salaires et traitements à l'inflation est régulièrement affublé de tous les maux, particulièrement celui d'exercer un « effet de second tour » : la revalorisation des salaires serait elle-même génératrice d'inflation (« boucle salaires-prix »). La Chambre des salariés (CSL), parmi d'autres, a montré que cette hypothèse ne pouvait guère être avérée au Luxembourg : si différentiel d'inflation il y a par rapport aux pays voisins ou à la moyenne européenne, ce n'est pas du chef des salaires qui ne passent, le cas échéant, que trop marginalement dans l'inflation pour être tenus responsables².

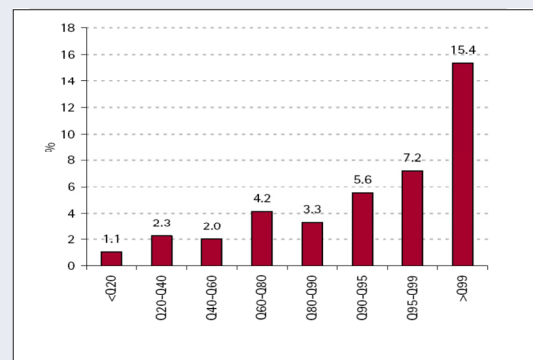
En revanche, il est une autre « spirale inflationniste » qui se dégage des données livrées par le Statec dans son Cahier économique n°111 et passées pour le moins inaperçues, celle touchant aux inégalités. En effet, on observe qu'aux inégalités de revenus (ou de salaires) viennent se greffer des inégalités de patrimoine qui vont à leur tour amplifier les premières dans une spirale inflationniste des hauts revenus.

Patrimoine moyen (milliers d'euros) des ménages, selon le quantile du revenu net disponible du ménage, 2007



Source : Luxembourg Wealth Study (données provisoires)/Statec

Part (%) des revenus du patrimoine dans le revenu total brut du ménage, selon le quantile du revenu net disponible du ménage, 2007



Le patrimoine des ménages à l'analyse comprend le montant total des placements financiers, des biens immobiliers (résidence principale ou autres biens immobiliers) et du patrimoine professionnel. Logiquement et sans exception, quel que soit le type d'actif, la valeur du patrimoine augmente avec le revenu, mais, si la progression est linéaire pour la plupart des actifs, les « autres biens immobiliers » font littéralement exploser le patrimoine des plus riches (graphique de gauche). Il

¹ La Chambre des salariés propose une déclinaison d'Econews qui reprennent directement, font écho aux ou prolongent les analyses du récent Panorama social dressé par ses soins (www.csl.lu).

² Les causes d'une quelconque divergence d'inflation, qui n'obère par ailleurs en rien la « compétitivité » des entreprises exportatrices, doivent être cherchées ailleurs : des effets de structure aisément explicables, la croissance économique structurellement plus forte ainsi qu'un secteur du commerce qui est en réalité le principal vecteur d'inflation au Luxembourg. On se rapportera pour de plus amples explications au Dialogue analyse n°2/2010 de la CSL intitulé « Oui à l'indexation automatique et intégrale des salaires ».



semble donc que les ménages les plus aisés, parmi les seuls 24% des ménages disposant de ce type de bien, investissent très largement dans les biens immobiliers autres que la résidence principale.

Ainsi, alors que, pour les ménages se situant entre les 90 et 95% des revenus les plus élevés (Q90-95), les « autres biens immobiliers » représentent plus de 250.000 euros de patrimoine, ceux-ci grimpent subitement à près de 1,4 million d'euros pour les 95% à 99% (Q95-99) et même à plus de deux millions pour le 1% de ménages aux revenus les plus élevés (>Q99). Autrement dit, si le patrimoine immobilier hors résidence principale du centile des ménages les plus riches est déjà multiplié par 8,5 comparativement au patrimoine des centiles 90-95, le rapport est de 77 relativement aux 20% des ménages aux plus faibles revenus (<Q20).

Si cela paraît graphiquement moins parlant, les autres catégories patrimoniales n'échappent pas non plus à la règle qui voit augmenter le patrimoine des ménages à mesure de la progression du revenu net disponible. L'écart entre >Q99 et <Q20 est de 25 pour le patrimoine financier, de 3,8 pour la résidence principale et de 10 pour les actifs professionnels³. Selon les calculs du Statec, les ménages du dernier centile de revenus ont 1.575% de chances supplémentaires d'être en possession d'un patrimoine que les ménages du premier quintile de revenus (<Q20)⁴.

Ces inégalités de patrimoine, vues ici sous l'angle du fractile de revenus, viennent inmanquablement accroître les inégalités de revenus par un « effet de second tour » (graphique de droite). En effet, si, pour la majorité des ménages (90% des ménages aux plus faibles revenus), les revenus du patrimoine ne représentent qu'une part marginale de leur revenu total brut (moins de 5% du revenu), la part des revenus du patrimoine progresse sensiblement à partir du dernier décile, soit les 10% les plus riches. De 5,6% du revenu total brut pour le quantile Q90-Q95, les revenus du patrimoine grimpent jusqu'à plus de 15% du revenu total pour le centile le plus riche (alors que la proportion n'est que de 1,1% pour les 20% des ménages aux plus bas revenus).

Ainsi donc, les ménages les plus aisés sont également ceux qui ont les moyens de se constituer un patrimoine, lequel vient encore faire progresser le revenu, accroissant ainsi encore les inégalités. S'il existe par conséquent un phénomène d'« auto-allumage » au Luxembourg, il n'est pas forcément là où on le croit...

Pourquoi dès lors ne consacrerait-on pas autant d'énergie et de moyens à investiguer plus avant les mécanismes inflationnistes à la source des inégalités croissantes de revenus qu'il n'en est dédiés à la baudruche de l'« auto-allumage » décollant prétendument de l'indexation des salaires et à la perte de « compétitivité » qui s'en suivrait ?

³ Il ne faut pas perdre de vue dans cette analyse qu'il s'agit là du patrimoine moyen reparti sur l'ensemble des ménages. Or, une part importante des ménages ne dispose pas d'actifs patrimoniaux selon le Statec. Par exemple, plus de 50% des ménages ne possèdent pas de patrimoine immobilier hors résidence principale. C'est ainsi que, si le patrimoine moyen total par ménage est de 587.000 euros en 2007 (200.000 hors résidence principale), il s'élève en réalité à 1,7 million par ménage disposant d'actifs (1,1 million hors résidence principale). Le Statec relève que si les disparités sont fortes entre possédants et non-possédants, elles peuvent l'être aussi parmi les ménages en possession d'un patrimoine. Ainsi, si l'on observe la distribution du patrimoine financier, la médiane (qui divise la population des ménages en deux) se situe à 3.750 euros contre une valeur de 335.000 euros pour le centile des ménages le plus riche. Autre exemple avec la résidence principale : la valeur médiane est de 380.000 euros, alors que la valeur de >Q99 est de 1,25 million et que la valeur maximale observée est de 3,5 millions.

⁴ C'est ainsi que, si le coefficient de Gini mesurant les inégalités de distribution entre 0 et 100% (100% exprimant alors une concentration des richesses dans les mains d'un seul ménage) était de 27% pour les revenus en 2007, il était de 85% pour le patrimoine financier, de 93% pour les « autres biens immobiliers », de près de 99% pour le patrimoine professionnel et de 48% pour la résidence principale. Le décile supérieur, alors qu'il ne représente que 10% des ménages, détient 34% du patrimoine financier, 15% du patrimoine sur la résidence principale, 54% des autres biens immobiliers et 37% du patrimoine professionnel.